

La facture d'eau grevée par les fuites

Jusqu'à 40 % de l'eau potable sont perdus dans les fuites. La loi Grenelle 2 prévoit une réfection, coûteuse, du réseau.

La facture d'eau risque d'augmenter. En cause, l'état catastrophique des canalisations. La loi Grenelle 2 impose un inventaire des réseaux avant la fin 2013 et, par suite, oblige les collectivités locales à améliorer leur rendement. La France dispose d'un patrimoine de plus de 906 000 km de réseau d'eau potable, dont la pose a commencé au XIX^e siècle. Ce réseau continue de s'étendre de 3750 km par an du fait du développement

urbain. Aujourd'hui, 1 litre d'eau sur 4 est perdu dans les canalisations à cause de fuites, selon le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Cette déperdition peut atteindre localement 40 %. À Nîmes, par exemple, seulement 6 litres sur 10 arrivent chez les usagers. Dans l'Hexagone, 190 000 litres d'eau sont ainsi gaspillés toutes les 30 secondes.

● état des lieux ● état des lieux ←.....

Le prix de l'eau

Le prix de l'eau, fixé par la commune, correspond à un ensemble de services. Le tarif moyen de 1 m³ d'eau est de 3,39 €, dont 1,51 € constitue la part liée à la production d'eau potable et à sa distribution, 1,35 € à l'assainissement des eaux usées et 0,53 € aux redevances. Les redevances et taxes sont perçues

au bénéfice d'organismes publics, comme l'agence de l'eau à laquelle est rattaché le consommateur. La Fondation France libertés a lancé avec 60 Millions de consommateurs une enquête, à laquelle vous pouvez participer sur prixdeleau.fr (résultats le 22 mars 2012, à l'occasion du Forum mondial de l'eau à Marseille).

Des canalisations vieilles et mal répertoriées

Le renouvellement en cours des canalisations – 5041 km par an – est bien trop lent compte tenu de leur vétusté. Alors que la durée de vie d'une canalisation ne dépasse pas 60 ans, elle ne serait changée qu'au bout de 170 ans. Au rythme actuel des investissements, il faudrait près de 2 siècles pour les remplacer toutes. D'après l'étude Cador de 2002 sur le patrimoine des canalisations d'alimentation en eau potable, environ 50 % sont antérieures à



